



# QUARTIER DU PLAN D'EAU

**Madame le Maire d'Embrun  
remercie les habitants du quartier  
qui sont venus à la rencontre des élus**

## **COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ DU 10 SEPTEMBRE 2015**

### **Plan d'eau :**

La qualité de l'eau du plan d'eau est confirmée.

La présence de plantes aquatiques est d'ailleurs signe de qualité. La commune va compléter le faucardage par l'introduction de carpes herbivores qui vont être efficaces (3 à 4 ans).

Le chemin au fil de l'eau est très apprécié. La commune surveille de près ce cheminement notamment les zones où le terrain menace de glisser.

Le problème des Vents de sable est évoqué. Mme le maire explique que les élus essaient de peser de tout leur poids sur EDF pour mettre en œuvre des solutions efficaces.

### **Chiens / Chevaux :**

La digue est interdite aux chevaux : un rappel à tous les centres équestres sera fait.

Les plages sont interdites aux chiens à l'année : une signalétique inamovible sera posée. La police municipale peut verbaliser sous réserve de flagrant délit. Il est indiqué que les panneaux chiens interdits sont très souvent volés.

### **Ordures ménagères :**

Il est demandé d'avoir tous les flux (OM, emballages et verre) sur tous les points d'apport.

Les incivilités sont croissantes. Problème d'odeur et de salubrité qui est relevé.

Déchets verts : demande d'un passage en novembre. Le dernier est prévu en octobre car au-delà les camions sont équipés pour le déneigement d'où l'absence de passage en novembre.

### **Déneigement :**

Il est demandé un passage rue des Saules et Traverse de l'araignée. Le plan de déneigement de la commune est rappelé avec des circuits prioritaires (ramassage scolaire notamment).

Manifestations organisées au plan d'eau (Trad in, Outdoormix, Tuning, Triathlon) : les riverains se plaignent du bruit, surtout de Trad'In.

### **Circulation :**

Il sera étudié un passage piéton et un cheminement piéton (Route de Chadenas / Côte Chaude / Epervières). La vitesse route de Chadenas est problématique.

Des questions sont posées quant à la faisabilité d'une Passerelle piétonne le long du pont de la Clapière. Ce projet n'est pas oublié mais comporte de nombreuses problématiques techniques et un coût élevé.

*Tournez svp*

**Eclairage public :**

Des dysfonctionnements à régler : allée des jonquilles et vers le cimetière.

Réflexions en cours pour éclairer moins la nuit certains secteurs (cela nécessite de faire des investissements sur les réseaux).

**Voirie :**

Rue de la levée : trous (regards Telecom).

Rue du rif clair : trous

Rue des saules : affaissement chaussée suite aux travaux de séparation des réseaux.

La numérotation de la route de Chadenas est prête et va être mise en place.

Il est rappelé que les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique. La commune va recenser les propriétés en cause et mettre en demeure les propriétaires de couper leurs haies.

La commune élaguera aussi les arbres qui débordent sur la voie vers le CNA.

Des passages de balayeuse plus fréquents sont demandés.

Le maire présente brièvement les travaux du futur centre nautique, porté par la Communauté de Communes de l'Embrunais, qui vont démarrer bientôt pour s'achever au printemps 2017, mais qui ne devraient pas causer trop de gêne dans le quartier.

*Vous avez des propositions pour votre quartier  
ou la commune d'Embrun ?*

*Ecrivez à :*

*Madame le Maire  
Hôtel de Ville - BP 97  
05208 Embrun Cedex*